

<https://www.snetap-fsu.fr/CPE-avancement-a-la-hors-classe-2022.html>



CPE : avancement à la hors-classe 2022

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Publication date: jeudi 3 février 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La Note de service corrige avec le bon taux pro-pro :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Hors classe rectifiée**

Vous trouverez ci-dessous la note de service relative à l'établissement du tableau d'avancement à la HC 202.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Hors-Classe 2022**

Les "nouveauautés" de cette nouvelle procédure :

- plus aucun acte de candidature n'est nécessaire ;
- sauf avis défavorable clairement exprimé par la direction de l'établissement, l'avis est réputé favorable ;
- un nouveau barème.

Attention : la promotion à la HC dépend du taux pro-pro : la note de service contient une erreur qui devra être rapidement corrigée : lire 18 et non 17% !

[lire l'article ici](#)